

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : VENTE DU GITE COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le locataire du gîte communal a annoncé son intention de quitter le logement.

Monsieur le maire explique que pour remettre le logement à la location, il est nécessaire de faire réaliser de nombreux travaux dont les coûts seraient très importants, afin d'être dans le cadre de la nouvelle réglementation des bailleurs.

Monsieur le maire propose de vendre le gîte communal plutôt que de réaliser les travaux trop onéreux pour la commune. Il présente une estimation de la valeur de vente du gîte communal.

Il indique également, que plusieurs personnes se sont déjà manifestées pour acquérir ce bien.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil, à l'unanimité :

- **Décide de vendre le gîte communal et le terrain attenant,**
- **Propose de fixer le prix de vente à 155 000 € négociable,**
- **Dit que le bien sera proposé, dans un premier temps, aux personnes intéressées,**
- **Dit que dans un deuxième temps le bien sera confié à la vente à une agence immobilière,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 05 avril 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

